



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de français*

*Niveau : M1/LLA*

*Module : Analyse d'outils didactiques*

## ***2. La place d'un outil didactique dans une séance pédagogique***

### ***2.1. La tâche***

Une fois la méthode choisie, l'enseignant construit un scénario pédagogique pour une durée déterminée qui devra contenir une tâche où l'outil didactique prendra tout son sens. Comme nous l'avons déjà vu lors de la définition d'un outil, de manière générale un outil, didactique ou non, est dévolu à une tâche. En effet, « un outil médiatise une activité, lui donne une certaine forme, mais ce même outil représente aussi cette activité, la matérialise » selon le Yves Reuter (2007). Même en suivant les fonctions d'un outil didactique, nous notons que celui-ci peut accompagner ou orienter l'élève dans la tâche. Tâche, Activité et Outil Didactique sont donc profondément liés. À ce propos, Michel Develay affirme que : « Chaque discipline peut être caractérisée par des tâches qui constituent les activités que les élèves se doivent de réussir [...] En situation scolaire, une tâche est à effectuer par l'élève à partir d'un matériel donné (ce qui renvoie aux objets précédents), en usant de compétences procédurales et déclaratives [...] qui sont à la mesure d'un obstacle à lever. » (Develay, 1992)

Lors d'un colloque Didactique du Français Langue Maternelle (DFLM) en 2001, des chercheurs ont listé les caractéristiques d'une tâche, après avoir croisé différentes définitions, classiques et professionnelles. Elles sont donc listées comme suit : « -

travail, ouvrage ou devoir obligé et prescrit - défini et évalué par d'autres - limité dans le temps - contraint éventuellement par des dimensions techniques et matérielles - présupposant d'un côté des "prescripteurs", "évaluateurs" et organisations qui rétribuent; de l'autre des travailleurs, professionnels ou exécutants qui réalisent ce qui est prescrit, donc une relation hiérarchique » La tâche ne se limite donc pas seulement à l'activité ou aux activités que l'enseignant a prévu mais aussi ce qui les amorce, les accompagne et ce qui en résulte. Pour préciser : « La tâche relève du faire, de l'action, et doit, de ce fait, être située dans le contexte plus global de ce que font les acteurs et du sens qu'ils attribuent à leur faire. Cette problématique est généralement abordée à travers la définition du rapport entre tâche et activité. Nous référant à Clot (1995), nous distinguons trois manières de définir ce rapport.

1. Dans la perspective classique de l'ergonomie cognitive (voir aussi le prochain chapitre), telle que la défendent par exemple Leplat et Hoc, le rapport est défini par la formule brève : "La tâche indique ce qui est à faire, l'activité ce qui se fait." (1983, p. 50) L'activité est contrainte par la tâche, dépend d'elle pour son déclenchement, la tâche étant théorisée comme un donné se transformant par l'activité.

2. Dans une autre approche, théorisée notamment par Theureau (1992), la tâche fonctionne comme prétexte à une interprétation relativement libre que peut lui imposer l'acteur au centre d'une scène. Dans une troisième approche finalement, proposée entre autres par Clot (1995), la tâche est théorisée comme résultat de multiples autres activités, "modèle refroidi", compromis toujours instable de multiples compromis, sans cesse retravaillée, reconçue par ceux qui l'exécutent. "Ceux qui travaillent voient à travers la tâche et ne la 'croient pas sur parole', ils ne la rabattent pas sur sa forme arrêtée. Qui travaille n'a cesse de décrypter derrière la figure lisse de la prescription, la globalité de l'expérience sociale qui s'est soldée par ce compromis. Son objet n'est donc pas seulement la tâche visée par leur propre action, mais, au second degré, l'activité de ceux-là mêmes qui ont conçu cette tâche. Sous cet angle, la tâche effective réalise toujours, même sous la forme d'un conflit, un échange d'activités. (1995, p. 213)"

Nous en retenons que la tâche se compose d'une activité à laquelle on attache des objectifs à atteindre ou à intégrer et des consignes à appliquer à des supports

pédagogiques impliquant des opérateurs mentaux<sup>28</sup>. De plus, dans le dictionnaire d'Yves Reuter (2007), la tâche a trois utilités : ◦ Elle permet de voir : « comment les objets sont mis en scène dans la classe par l'enseignant ou dans les manuels qui prescrivent un travail à faire aux élèves afin qu'ils construisent des connaissances ou des savoir-faire » ◦ « Elle permet ensuite de décrire et de comprendre le travail de l'enseignant : quelles sont les tâches qu'il organise pour les élèves et celles qu'il effectue dans les multiples aspects de son travail, didactiques, pédagogiques ou professionnels (conception et programmation de tâches pour les élèves, gestion de la classe et interaction avec les élèves autour des tâches prévues, évaluation des productions effectuées grâce aux tâches prescrites, relation avec les parents, etc.) » ◦ « Elle permet enfin d'analyser et de comprendre le travail des élèves » Élisabeth Nonnon, didacticienne de français et professeur d'université en linguistique, distingue deux niveaux de tâche (Reuter, 2007). La tâche de niveau 1 concerne les consignes, le travail explicitement prescrit ; puis la tâche de niveau deux est « induite par le dispositif de travail, les documents ou les thèmes choisis, mais surtout actualisée dans l'activité de l'élève qui se donne une tâche dans la tâche prévue par l'enseignant » La tâche est donc la face visible de la transposition didactique interne et est indissociable de la notion d'activité. C'est dans la tâche et dans l'activité que l'outil didactique s'inscrit. D'ailleurs, comme outil didactique, on peut souvent remarquer l'appellation « Fiche d'activité » car l'outil sous forme graphique est régulièrement une fiche accompagnant l'activité. On trouve alors couramment cette dénomination dans les espaces professionnels.

## ***2.2 La fiche-élève***

En Information-Documentation, la fiche élève ou fiche d'activité se présente souvent comme un outil didactique ou réceptacle de plusieurs outils didactiques. L'élève sera amené à manipuler un langage graphique qui a pour finalité l'apprentissage d'un savoir. Ce langage graphique, écriture ou dessin, sert ainsi de procédé de « marquage, de mémorisation et d'enregistrement ». La fiche-élève est généralement considérée comme un outil didactique à lui seul comme le mentionne Pascal Duplessis (2017) « La fiche d'activité, ou « fiche élève », est sans aucun doute l'outil didactique qui vient le plus à l'esprit des professeurs documentalistes lorsqu'ils conçoivent une séance pédagogique.

». Elle sert alors, en plus de la mémorisation, à guider les élèves dans leur travail et elle permet de les évaluer. Chacune de ces fiches d'activité(s) a des invariants comme le note Pascal Duplessis.

Nous notons que chaque partie a une ou des fonction(s). Parmi elles, nous nous intéressons surtout aux activités et celles-ci peuvent être présentées de différentes manières, la forme que l'outil prendra, et pour différentes fonctions. Une fiche peut contenir des matériaux, qui une fois contextualisés servent la séance pédagogique. De plus, chaque exercice conditionnera une opération mentale comme le suggère déjà le tableau des invariants de la fiche-élève. Car si nous distinguons le tableau d'une liste, pour reprendre les travaux de Jack Goody encore une fois, c'est bien parce que ceux-ci ne renvoient pas aux mêmes opérateurs mentaux. Pourtant ils sont des outils très utiles pour la mémorisation voire pour la compréhension.

Néanmoins, même si une fiche peut contenir plusieurs activités, cela ne veut pas dire, que différentes activités impliquent différentes fonctions ou différents objectifs. Au contraire, comme une séance a des objectifs intrinsèques, l'outil didactique doit servir les objectifs de la séance dans laquelle il s'inscrit. Si différents outils font partie d'une même séance, ils servent les mêmes objectifs, simplement peut-être en faisant appel à différentes opérations mentales ou différentes fonctions. La fiche peut également contenir plusieurs activités qui serviront la même fonction de manière graduelle. Bettina Driat-Plichard, professeure-documentaliste, donne l'exemple d'une fiche-élève basée sur une collecte d'informations qui s'organiserait en trois parties :

*1. « Collecte d'informations (via un tableau ou questionnaire)*

*2. Généralisation = ce que j'en déduis*

*3. Passage à la structuration des connaissances (à travers la rédaction d'une définition, par exemple, de la réponse à la question « à quoi cela sert-il ? » etc.) »*

Durant une séance, différentes activités peuvent se succéder. Ainsi, nous supposons une multiplication des fiches et des outils pour encadrer chaque tâche et chaque activité qu'il faudra prendre en compte lors de notre analyse. La fiche-élève est donc avant tout un support des outils didactiques qui viennent accompagner des tâches, avec objectifs,

consignes et activités compris. Elle est peut-être une forme très rencontrée de l'outil didactique mais n'est pas la seule. Pour définir cela, il faut alors convenir d'une définition de l'outil didactique.